

samedi 13 juin 2020
Communiqué de presse

Occupation du chantier de Notre Dame à Saint Pierre de Colombier (Ardèche) Lancement d'une ZAD pour stopper le projet de construction

Depuis dix mois, le collectif écologiste et citoyen des « Ami.es de la Bourge » est entré en lutte contre le projet pharaonique et destructeur de chapelle des Missionnaires de Notre Dame. Des démarches administratives et judiciaires sont en cours. Face à l'urgence de la situation liée à la reprise des travaux et aux délais d'une saisie en justice, un collectif autogéré indépendant de celui des « Ami.es de la Bourge » a pris la décision d'occuper le chantier et fait appel à l'*état de nécessité**. Pour stopper immédiatement les travaux, alerter l'opinion et les instances publiques et mettre en place une mobilisation durable, une Zone A Défendre (ZAD) est lancée ce samedi 13 juin 2020 à 13h sur le chantier.

Dans le petit village préservé de Saint Pierre de Colombier, en Ardèche, qui compte 400 habitants, une congrégation catholique extrémiste a réussi à acquérir 7 hectares de terres agricoles en bordure de rivière et un permis de construire pour édifier son centre spirituel et y développer ses idées religieuses fondamentalistes.

Un projet colossal et démesuré au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR)

- 17 millions d'euros de dons privés dont les deux tiers seront remboursés en crédit d'impôt
- 35 000 m² bétonnés dans un ensemble qui comprendra plusieurs infrastructures dont une chapelle permettant d'accueillir 3500 pèlerins et dont les flèches culmineront à 50m de hauteur
- Deux bâtiments d'accueil, un parking pour les bus et une passerelle construite sur d'énormes piliers de béton au-dessus de la Bourge pour relier le village et faciliter les processions.

Face à l'*état de nécessité d'une prise de conscience et à l'urgence de stopper cette aberration écologique, sociale et politique, le collectif des occupants opte pour une occupation pacifiste et durable jusqu'à l'annulation ferme et définitive du projet.**

Nous dénonçons et condamnons :

Politiquement : Magouilles politiques, démocratie bafouée, opacité

financière et procédurière

Mené dans le plus grand secret depuis plusieurs années, ce projet n'a fait l'objet d'aucune consultation des populations locales ni d'aucune étude d'impact environnemental de la part des pouvoirs publics. Alors même que le projet se situe au cœur d'une zone naturelle protégée, le PNR a rejeté sa construction qui ne s'inscrit nullement dans sa charte. Il règne une véritable emprise religieuse sur le village : depuis 20 ans, les religieux de toute la Communauté (dont la Maison-mère est basée à Saint Pierre de Colombier), bien qu'ils ne vivent pas au village, s'accaparent massivement les urnes pour élire leur maire, fervent soutien au projet.

Idéologiquement : Des idées liberticides, sectaires, racistes, homophobes...

La Famille Missionnaire de Notre Dame est une congrégation catholique traditionaliste qui prône toutes les idées réactionnaires de notre époque. Elle se prononce haut et fort contre le droit des femmes à disposer librement de leur corps, **contre l'avortement et la contraception**. Elle considère que l'éducation des enfants doit être **stricte, sans aucune forme de liberté**, dans le cadre d'une famille traditionnelle participant au « combat olympique pour la pureté ». Cette mouvance fondamentaliste **exècre les homosexuels**, jugés « déviants », et se donne comme devoir de les « soigner ». Elle est également **antisémite et anti islam**. Les opposants au projet se trouvent qualifiés de « suppôts de Satan » à longueur de messes. Ces « martyrs » de Dieu se nomment « missionnaires » en référence à la mission prosélytique qu'ils se sont fixés de convertir un maximum de monde « plongé dans les glaces de l'athéisme ».

Leurs seuls véritables soutiens sont des groupuscules d'extrême-droite fascistes, islamophobes, anti-écologistes, tels que « Le Salon beige » ou encore « Résistance Républicaine ».

D'un point de vue environnemental :

La défiguration de paysages sauvages et préservés emblématiques de l'Ardèche, saccagés par des milliers de tonnes de béton

La destruction de 4 hectares de terres agricoles plates et fertiles

La destruction de la biodiversité et d'espèces protégées

Des structures inadaptées pour supporter une telle fréquentation dans un si petit village (routes, gestion des déchets, de l'eau...)

**Selon le droit français, l'état de nécessité se définit comme « la situation dans laquelle se trouve une personne qui, pour sauvegarder un intérêt supérieur, n'a d'autre ressource que d'accomplir un acte défendu par la loi pénale ».*

Pour en savoir plus :

Lien du collectif des « Ami.es de la Bourge » :

<https://www.facebook.com/les.ami.es.de.la.bourges/>

Lien d'un reportage France 3 en Décembre : https://www.youtube.com/watch?time_continue=146&v=GL_Ms_DV6N8&feature=emb_title&fbclid=IwAR0cVp2OVBI0II_q2oe0yP_I-gncyh2zJoQKgo7nnLqIMilvM1hddirHVsg

Lien du clip tourné en janvier pour appeler à l'occupation :

<https://www.facebook.com/104063557602489/posts/183726819636162/?sfnsn=scwspmo&extid=udYy7dqa1ZKLbeB&d=n&vh=e>

Contact presse & médias :